



Le 28 mai 2024,

A compter du 1^{er} septembre 2024, voyager sans surcoût en train NOMAD entre les gares de la Métropole Rouen Normandie sera possible avec un abonnement Astuce !

Afin de faciliter et de développer la multimodalité, la Région Normandie, la Métropole Rouen Normandie (MRN), et le Syndicat mixte Atoumod (SMA), avec le soutien de SNCF Voyageurs Lignes Normandes, ont décidé de mettre en place un dispositif expérimental permettant de voyager sans surcoût avec des titres urbains Astuce sur le réseau NOMAD Train à compter du 1^{er} septembre 2024. Le dispositif concernera dans un premier temps les abonnés avant d'être élargi par la suite aux voyageurs occasionnels. Les abonnés pourront ainsi voyager en train NOMAD entre les huit gares de la Métropole Rouen Normandie-avec un seul support : l'application MyAstuce.

Renforcer la place du train dans les transports du quotidien

Face à la croissance des déplacements quotidiens et aux enjeux environnementaux, dans le cadre de leurs compétences respectives en termes de Mobilité, la Région Normandie et la Métropole Rouen Normandie travaillent depuis plusieurs années au développement d'une politique de mobilité douce incitative.

Dans la continuité des actions engagées par la Région Normandie avec Caen la Mer (entre Caen et Bretteville Norey) et la communauté d'agglomération du Cotentin (entre Cherbourg et Valognes), la Région Normandie et la Métropole de Rouen, avec le soutien de SNCF Voyageurs Lignes Normandes, souhaitent, avec la mise en place de ce dispositif expérimental, simplifier l'usage des transports en commun pour les voyageurs et renforcer la place du train comme un mode de transport du quotidien en milieu urbain.

Flexibilité, gain de temps et économies

La Région et la Métropole Rouen Normandie avaient déjà œuvré au sein du Syndicat mixte Atoumod, à la mise en place d'un abonnement mensuel unique Atoumod valable sur le train, les bus et le métro.

L'utilisation d'un abonnement Astuce, qui remplace l'abonnement Atoumod pour emprunter ces mêmes modes de transport sur l'ensemble du territoire métropolitain, offrira encore plus d'avantages puisqu'il permettra de :

- **passer facilement d'un mode de transport à un autre (train, bus, métro...)** selon leurs besoins, sans surcoût et grâce à un seul abonnement et un seul support : l'application My Astuce ;

- **réduire les temps de trajet** grâce aux liaisons ferroviaires notamment entre Rouen/Elbeuf au sud et Rouen/Malaunay-Le Houlme au nord ;
- **s'adresser à un public toujours plus large** : les abonnements multimodaux Atoumod existent actuellement en formule mensuelle. Désormais les usagers multimodaux pourront en plus bénéficier d'abonnements annuels avec la gamme Astuce ;
- **réaliser encore plus d'économies** :
 - ✓ un gain financier pour les abonnés annuels TEMPO du réseau NOMAD train détenant également un abonnement annuel Astuce ;
 - ✓ un gain financier également par rapport aux abonnements mensuels Atoumod qui offraient déjà une réduction tarifaire. Le déplacement sur le réseau ferroviaire pour les abonnés Astuce s'effectuant sans surcoût, ils pourront bénéficier d'une réduction supplémentaire comprise entre – 40% (pour les moins de 26 ans) et – 20% (pour les plus de 26 ans) par rapport au prix des abonnements multimodaux Atoumod

La mise en œuvre est prévue en premier lieu pour le 1^{er} septembre 2024 pour les voyageurs souhaitant se déplacer fréquemment et utilisant un abonnement ASTUCE qui sera disponible sur My Astuce. Les voyageurs occasionnels seront concernés ultérieurement.

Le dispositif concerne l'ensemble des trajets ferroviaires pouvant être réalisés entre les gares de la Métropole de Rouen. 8 gares sont concernées : Rouen, Maromme, Malaunay-Le Houlme, Sotteville-lès-Rouen, St Etienne-les-Rouvray, Oissel, Tourville-la-Rivière et Elbeuf Saint-Aubin.

Modalités pratiques :

1. Être muni d'un abonnement Astuce valide chargé sur son smartphone via l'application My Astuce. Les abonnements urbains chargés sur carte Astuce ne sont pas acceptés à bord des trains Nomad.
2. Avant de monter à bord du train Nomad, obligation de validation de l'abonnement Astuce. La validation se fera par le flash d'un QR Code disponible en gare.
3. Lors du contrôle, présentation du smartphone avec l'abonnement en cours de validité au chef de bord. La non-validation expose le voyageur à une amende.
4. A la descente du train, en cas de correspondance sur le réseau Astuce, la validation est également obligatoire avant de monter dans un bus ou un métro.

Contact presse Région Normandie :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr